

“PS et MR ont abîmé le prestige de la Ville de Bruxelles”

Défi à la conquête de la Wallonie

Centrisme. Au soir des communales de 2012, Défi affichait à son compteur un chiffre très modeste de dix élus, conseillers communaux et provinciaux confondus, en Wallonie. Aujourd’hui, il est présent dans environ 80 à 100 communes wallonnes. “Notre ambition est évidemment d’être présents dans les conseils communaux de Wallonie, à

commencer par les principales villes, déclare M. Maingain. Le vote sanction en Wallonie ? C’est peut-être le PTB. Mais plus ce dernier se renforce, plus on donne l’opportunité au MR de poursuivre son objectif avec la N-VA. Je prétends que mon parti peut constituer une alternative crédible en matière de gestion publique.” Pour prendre à terme la place du CDH en tant que parti centriste ? “Notre ambition est évidemment de gagner en influence sur le territoire wallon...”, termine-t-il.

- Olivier Maingain, président de Défi, dénonce les faiblesses de la majorité PS-MR à la Ville de Bruxelles.
- Son parti ne conclura pas d’accord en 2019 avec la N-VA pour le gouvernement bruxellois, clame-t-il.
- Enfin, il maintient ses critiques sur la politique migratoire du fédéral.

Entretien Alice Dive et Antoine Clevers

Les oreilles d’Olivier Maingain ont dû siffler en milieu de semaine. Sur le plateau de la télévision régionale BX1, Didier Reynders a déclaré ne pas exclure que son parti, le MR, puisse gouverner avec la N-VA en Région bruxelloise à l’issue du scrutin électoral de 2019. Le vice-Premier libéral a par ailleurs précisé qu’il n’était pas favorable à une formule de gestion séparée du gouvernement bruxellois par les majorités de chaque groupe linguistique si d’aventure la N-VA était incontournable. Une hypothèse “*récemment envisagée par Olivier Maingain*”, s’est-il empressé de rappeler. Le président de Défi réagit.

Didier Reynders se dit prêt à gouverner avec la N-VA à Bruxelles. Qu’en dites-vous ?

Je pense que Didier prend un risque dont il ne mesure pas les conséquences pour les Bruxellois. Car mettre à mal Bruxelles, c’est peut-être encore plus viscéral pour la N-VA que de mettre à mal la Belgique. Pour les nationalistes flamands, Bruxelles est le symbole de tout ce

qu’ils détestent. Leur objectif est d’arriver à terme à la cogestion de la capitale par la Flandre et par la Wallonie. Pour y parvenir, ils vont tout faire pour tenter de montrer que Bruxelles n’est plus gérable de l’intérieur.

Votre parti, Défi, ne gouvernera donc jamais avec la N-VA à la Région bruxelloise ?

Non. Mais comprenons-nous bien. J’ai dit et je le répète : nous ne concluons jamais un accord gouvernemental avec la N-VA. Et je dis d’emblée aux francophones qui voteraient pour elle : réfléchissez bien ! Car si les nationalistes flamands ont la majorité absolue à eux seuls dans le groupe linguistique néerlandais ou qu’il est mathématiquement impossible de faire une majorité sans eux, la menace du blocage des institutions bruxelloises sera terrible. Ils feront du chantage en permanence.

Doit-on comprendre par là que Défi préférera l’opposition si la N-VA s’avère incontournable à la Région ?

Non, absolument pas. Nous pourrions très bien être dans un gouvernement, mais où se jouerait un face-à-face permanent. La singularité de Bruxelles, c’est la rencontre de deux majorités distinctes. A Bruxelles, à la dif-

férence du fédéral, on ne choisit pas ses partenaires flamands. Par ailleurs, je rappelle tout de même cette phrase de Philippe Moureaux (PS) extraite des travaux préparatoires de la loi de 1989 créant la Région bruxelloise : "Le consensus au gouvernement, ce n'est pas l'unanimité." Autrement dit, on peut voter au gouvernement. Les seuls partis francophones qui seraient dans l'exécutif bruxellois peuvent – s'ils ont la majorité au parlement régional – gérer la Région bruxelloise.

Pas dans toutes les matières tout de même...

Vous avez raison. Ce n'est pas possible lorsqu'il s'agit de matières bicommunautaires. Et pour celles-ci, que l'on se le dise, on risque de n'avoir d'autre choix que de poursuivre des politiques déjà menées. Presque comme si nous étions en affaires courantes.

Cette perspective renforce-t-elle la nécessité d'obtenir un accord sur les allocations familiales (une matière bicommunautaire) à Bruxelles dès à présent ?

C'est souhaitable. Je partage le point de vue selon lequel il ne faut pas chercher de majorité alternative car je ne souhaite pas que l'on connaisse un moment de crise. Mais il est clair que s'il n'y a pas d'accord dans les prochaines semaines, je suis favorable au statu quo.

En juin dernier, vous aviez épinglé Joëlle Milquet (CDH) – inculpée pour prise illégale d'intérêt lorsqu'elle était ministre de l'Intérieur – en estimant qu'il était temps pour elle de faire un pas de côté. A huit mois des élections communales, regrettez-vous vos propos ?

Non, absolument pas. J'ai posé là une question de principe. Mais j'ai aussi signifié à Benoît Lutgen (président du CDH) que je ne me focalisais pas sur la personne de

Joëlle Milquet. Cela étant, c'était aussi une façon de dire à Benoît : "Allez, un peu de cohérence, mon garçon !" Je veux bien que l'on fasse la leçon aux autres, mais il faut aussi en tirer toutes les conséquences. Quel est le président de parti qui mettrait en tête de liste ou à une fonction en vue un ministre, un parlementaire ou un mandataire local inculpé ? Personne. Cela n'est pas crédible aux yeux des électeurs.

En vous attaquant à Joëlle Milquet, votre intention n'était-elle pas d'affaiblir le CDH de la Ville de Bruxelles ?

Non, pas du tout. Je pense, en revanche, que l'alliance PS-MR à la Ville de Bruxelles a montré toutes ses carences, toutes ses faiblesses, toutes ses lacunes. Bref, toute son incapacité à gérer les grands dossiers. Il serait salutaire pour la Ville de Bruxelles d'avoir un autre type de coalition. Pour le reste, ce sont les électeurs qui détermineront les rapports de force.

Quelle coalition aurait votre préférence ?

Ce n'est pas à moi à le dire. Je ne suis pas à la Ville.

Mais votre fils, Fabian Maingain (Défi), bien...

Oui, mais il est autonome, il fait ce qu'il veut. C'est lui qui gère cela, ce n'est pas moi. Ce que je dis, c'est que dans l'intérêt de Bruxelles et de son image, je trouve qu'il faut changer de majorité parce que la coalition PS-MR a abîmé considérablement le prestige de la Ville. Par ses faiblesses. Et je ne parle même pas ici du Samusocial – il est clair que ce n'est pas à la Région que les scandales sont nés. Je vise ici des dossiers de pure gestion. Il y a quand même de grands échecs. Le piétonnier dans sa conception initiale est un grand gâchis, tout a été pensé à l'envers. Le dossier du stade national, n'en parlons pas... Il ne fallait pas être un grand savant pour savoir que cela allait se solder par un échec.

“On ne collabore pas avec les services de police d’une dictature. Point !”

Le CGRA (Commissariat aux réfugiés et aux apatrides) a remis son rapport (lire page 6) sur les soupçons de tortures subies par dix Soudanais expulsés de Belgique. Il semble dédouaner le gouvernement fédéral.

Tout d’abord, je maintiens ce que j’ai toujours dit : un Etat démocratique qui se respecte ne collabore pas avec les services de police d’une dictature (comme ce fut fait pour l’identification des Soudanais, NdlR). Point ! C’est un choix politique et éthique. Ensuite, le rapport du CGRA est bien plus nuancé que ce que prétend le gouvernement.

Quelle en est votre lecture ?

Une chose est certaine : l’ordre de quitter le territoire signifié aux dix Soudanais n’a pas été motivé au regard de l’article 3 de la Convention européenne des droits de l’homme. Cet article interdit d’expulser quelqu’un dès lors qu’il y a un risque pour lui. Or ce risque n’a pas été correctement évalué. Ça, c’est une certitude. C’est pourquoi je propose que ce soit dorénavant le CGRA qui se charge de vérifier si l’article 3 s’applique à des personnes que l’Office des étrangers veut expulser. L’Office, qui visiblement travaille de manière sommaire sur cette question, est juge et partie. Il vaudrait mieux confier cette mission à une instance indépendante comme le CGRA.

L’éventuelle faute incombe donc à l’Office des étrangers, pas au gouvernement ?

Mais M. Francken (secrétaire d’Etat N-VA à l’Asile et la Migration) n’a pas donné d’instructions claires à l’Office des étrangers quant au respect de l’article 3.

Ça paraît évident. C’est une lacune dans la politique migratoire du gouvernement.

Le projet de loi sur les visites domiciliaires a, lui aussi, été très critiqué par l’opposition. Pour vous, le gouvernement devrait le retirer ou simplement l’amender ?

Tout projet est amendable, mais alors pour le changer de fond en comble. Dans ce projet de loi, tout est faux : politiquement, juridiquement et moralement.

Que faut-il faire face aux personnes qui ont reçu un ordre de quitter le territoire, mais qui ne s’y soumettent pas ?

Soyons clairs : je ne suis pas laxiste. Il faut faire respecter un ordre de quitter le territoire. Mais pour cela, on n’a pas besoin de perquisition dans un domicile privé. La police fait des contrôles en voirie ou dans les transports publics régulièrement.

Au MR, le parti du Premier ministre Charles Michel, certains sont mal à l’aise avec ce projet de loi, notamment Christine Defraigne. Cela vous surprend-il ?

Comment un gouvernement dirigé par un Premier ministre libéral peut-il collaborer avec une dictature et porter à ce point atteinte à la conception fondamentale des libertés ! ? S’il y a bien une protection juridique majeure dans notre état de droit, c’est l’inviolabilité du domicile. Oui, Christine Defraigne est une libérale au sens philosophique du terme. Ce qui m’étonne, c’est qu’il y en ait si peu au MR.

Charles Michel est-il libéral, selon votre analyse ?

Il le proclame...